



# La lettre

Janvier 2013

n°11

*European Expertise and Expert Institute*  
*Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert*

## ÉDITORIAL,

Chers amis, membres de l'Institut,

Permettez-nous tout d'abord de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle et de vous remercier pour votre participation aux travaux de l'Institut.

Le travail débuté en 2011 a été couronné de succès en 2012 avec le colloque EUREXPERTISE à Bruxelles et les recommandations qui ont été adressées à la Commission Européenne.

Au cours de cette année nous vous avons régulièrement informés de l'avancement de nos travaux par nos lettres n° 8, 9 et 10.

Depuis la lettre N°10 de novembre 2012 plusieurs manifestations importantes ont été décidées pour l'année à venir et sont en cours d'organisation :

- cérémonie d'adhésion de nouveaux membres institutionnels le 1<sup>er</sup> mars 2013 à la Cour d'Appel de Liège dont nous remercions le Premier Président Marc DEWART de nous accueillir dans ses locaux,
- réunion de présentation de l'Institut à un certain nombre d'institutionnels allemands concernés par l'expertise, réunion organisée à la Cour d'Appel de Cologne le 4 mars 2013, à l'initiative du Président Johannes RIEDLE,
- assemblée générale de l'Institut à Bruxelles le vendredi 12 avril 2013.

Malheureusement, nous avons appris fin novembre 2012 que la Commission Européenne n'avait pas retenu notre demande de financement du projet E.C.C.E. Cette décision ne remet évidemment pas en cause le projet mais impose l'identification urgente d'autres ressources, objectif majeur de ce début d'année.

## AGENDA

**12 Avril 2013 :**

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire à Bruxelles

**04 mars 2013 :**

Réunion de présentation et de travail à la Cour d'appel de Cologne

**01 Mars 2013 :**

Cérémonie d'adhésion à la Cour d'appel de Liège

**07 Janvier 2013 :**

Réunion de lancement du projet d'un numéro européen de la Revue Experts

**17 Décembre 2012 :**

Une réunion a eu lieu entre le Doyen de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Sandrine CLAVEL et M. LEMAIRE

**27 Novembre 2012 :**

Me DESHAYES et M. ROMERO ont rencontré le Président des experts judiciaires du Land de Hesse (Allemagne)

Adresse correspondance :

Jean-Raymond LEMAIRE – 17 rue Louise Michel – 92300 – LEVALLOIS PERRET

Tel : +33(0)1 41 49 07 60 Fax : +33 (0)1 41 49 02 89

e-mail : [contact@experts-institute.eu](mailto:contact@experts-institute.eu)

Internet : [www.experts-institute.eu](http://www.experts-institute.eu)

# 1. La cérémonie d'adhésion organisée à Liège: 1er mars 2013

L'Institut organise régulièrement des manifestations au cours desquelles sont formalisées les adhésions des membres institutionnels ayant décidé, lors des mois précédents, de le rejoindre et de participer à ses travaux.

La première cérémonie s'est tenue à la Cour de cassation à Paris, la seconde a eu lieu à la Cour d'appel de Lyon, la prochaine aura lieu à la Cour d'appel de LIEGE.



Les institutions qui adhéreront lors de cette cérémonie sont les suivantes :

Juridictions :

- la Cour d'appel de Cologne,
- la Cour d'appel de Liège,
- le Tribunal du travail de Liège,
- le Tribunal de commerce d'Ypres & Furnes,

Avocats

- le Barreau de Liège
- le Barreau de Paris,
- l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles, sous réserve,
- la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles.

Experts

- Nederlands Register Gerechtig Deskundigen (NRGD),
- Landelijk Register van Gerechtig Deskundigen (LRGD),
- la Compagnie nationale des experts en Informatique – CNEJITA (France),

Le programme prévisionnel de cette cérémonie est le suivant :

- 14h30–15h30 : présentation des travaux de l'Institut par Jean-Raymond LEMAIRE,
- 15h30–16h30 : échanges entre les participants sur les orientations à donner aux travaux de l'Institut, animé par le Premier Président Marc DEWART,
- 16h30–17h15 : conférence par un professeur d'Université de Liège,
- 17h15–18h15 : cérémonie d'adhésion,
- 18h15 : cocktail.

Une visite de l'ancien palais des Princes-Évêques sera organisée à l'issue de la cérémonie.

## **2. Réunion de présentation et de travail à la Cour d'appel de Cologne : 4 mars 2013**

En suite des très nombreux contacts entre Jean-Raymond LEMAIRE et Monsieur Johannes RIEDLE, Président de la cour d'appel de Cologne, et à l'initiative de ce dernier, les Présidents des cours d'appel allemandes sont convenus que seule la Cour de Cologne adhérerait à l'institut et suivrait l'ensemble de ses travaux pour l'Allemagne.

Dans ce contexte, Monsieur RIEDLE a proposé de présenter l'Institut et ses travaux à la Chambre des avocats de Cologne, la Chambre de commerce et d'industrie de Cologne, la Chambre de l'artisanat de Cologne et l'Institut de l'expertise, basé à Cologne mais dont le champ d'action couvre l'ensemble du territoire allemand.

Cette réunion est fixée le 4 mars 2013 à la Cour d'appel de Cologne. Seront notamment présents à cette réunion, outre le Président de la Cour d'appel, le gérant de la Chambre des avocats, Maître Huff, le Président de l'Institut de l'expertise, Monsieur Floter, le responsable des expertises à la Cour d'appel de Cologne.

## **3. La prochaine assemblée générale à Bruxelles. 12 avril 2013**

L'assemblée générale ordinaire 2012 de l'Institut se tiendra à Bruxelles le 12 avril 2013 avec l'ordre du jour habituel : rapport d'activité, rapport financier, projets 2013, etc.

Elle sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui aura à se prononcer sur la très importante réforme proposée de nos statuts et de notre règlement intérieur.

En effet, aujourd'hui l'Institut est une association à but non lucratif de droit français et sa gouvernance, résultant de son histoire et en dépit des contributions fortes de nos amis belges et espagnols, est essentiellement française.

Cette situation n'est plus légitime alors qu'en 2013 ses membres institutionnels (juridictions, barreaux, associations d'experts, universités) sont issus d'Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, République Tchèque et Roumanie.

L'objectif principal de la réforme proposée est de donner à l'Institut une dimension européenne par l'abandon du statut de droit français au profit de celui d'association internationale de droit belge. Dans une étape ultérieure, son siège serait transféré de France probablement vers Bruxelles.

Le projet de réforme a été diffusé auprès des membres institutionnels et la synthèse de leurs observations est en cours.

Dès le projet définitif arrêté par le Conseil, il sera diffusé auprès de tous les membres en préparation de cette assemblée extraordinaire.

## 4. Le projet ECCE

La Commission européenne par un courrier fin novembre a informé l'EEEI qu'elle n'avait pas retenu le projet ECCE dans les financements qu'elle accorde cette année.

La décision motivée nous laisse penser que nous n'avons probablement pas été suffisamment explicites sur le contenu et les objectifs de ce nouveau projet, mais aussi que le monde de l'expertise judiciaire ne semble pas faire partie des priorités des instances européennes.

Le bureau et le conseil ont identifié plusieurs objectifs courts termes découlant de cette décision :

- Nécessité d'accélérer la recherche de financements privés.
- Mise en œuvre urgente de la réforme des statuts pour entériner la dimension véritablement européenne de l'Institut.
- Conception et mise en œuvre de la réforme de la gouvernance.
- Amélioration et intensification de la communication en la recentrant sur l'image think tank de l'EEEI.

## 5. Élargissement – Philippe JACQUEMIN et Jean-Raymond LEMAIRE.

### Prospection

Une lettre a été adressée aux institutionnels leur demandant de nous donner des contacts au sein des pays où n'arrivons pas à créer le contact. Même démarche auprès des Cours Suprêmes où nous n'avons pas d'entrée. 5 réponses pour le moment :

- The Curia of Hungary;
- Supreme Court of Poland;
- Supreme Court of Slovenia;
- Supreme Court of Lithuania;
- Supreme Court of Dublin;

### L'EEEI en Italie.

-Pour mémoire, l'Italie est très bien représentée à l'Institut :

- la Cour d'appel de Venise,
- le Barreau de Venise,
- la Cour d'appel et le Parquet Général de Rome,

- la Cour d'appel et le Parquet Général de Brescia.

La délégation italienne au colloque de Bruxelles était conséquente. Étaient présents, Monsieur le président Vittorio Rossi qui représentait la Première Présidente de Venise, Monsieur le Procureur de Trévise (dépendant de la Cour d'appel de Venise), Antonio Fojadelli, Monsieur Carlo Amedeo Bianchetti qui représentait la Première Présidente de Brescia et Monsieur Giuseppe Locatelli, qui représentait le Procureur Général de Brescia.

Nous regrettons le départ de Françoise Travaillet, magistrate de liaison française en Italie qui nous a accompagnés lors de nos visites et qui poursuit sa carrière en région parisienne.

Un déplacement en Italie est prévu en avril ou mai 2013.

La délégation se rendra respectivement.

#### A la Cour d'appel de Venise :

Cette Cour a connu des changements dans sa gouvernance. Madame Manuela Romei Passetti qui avait signé l'adhésion à l'IEEE a quitté son poste et a été remplacée par un Premier Président qui n'est resté que quelques mois avant de prendre sa retraite. Depuis plusieurs mois, le poste est occupé par M. le Président Vittorio Rossi qui est président par intérim et avec lequel nous entretenons de très bons rapports depuis le début, mais qui est surchargé de travail étant donné qu'en plus de la Présidence, il a conservé son poste de Président de Chambre.

#### A la Cour d'appel et Parquet Général de Rome :

Nous rencontrerons M. le Premier Président, Giorgio Santacroce et Monsieur le Procureur Général, M. Luigi Ciampoli.

#### Cour d'appel et Parquet Général De Brescia :

Madame Graziano Campanato et Monsieur Guido Papalia, respectivement Premier Président et Procureur Général sont toujours en poste. La cour d'appel de Brescia a institué un groupe de travail sur l'expertise et ce en lien avec les objectifs de l'IEEE exposés tant à Brescia qu'à Bruxelles.

#### La Cour d'appel de Milan :

Madame le Premier Président Campanato (de Brescia) a contacté le Premier Président de la Cour d'appel de Milan, Giovanni Canzio pour lui parler de l'IEEE. En ceci, elle a été aidée par Madame Carla Angelica Maffi, directrice administrative de la Cour d'appel de Brescia et de la Cour d'appel de Milan, donc qui est un excellent « relais »

entre ces deux cours. Il semble que le premier Président Canzio soit très intéressé par un rapprochement avec l'IEEE. Ce sera, sans aucun doute, un de nos prochains contacts.

Julie MITTON

Expert traductrice interprète en Italien près la Cour d'Appel de LYON Le 7/1/2013.



Vous trouverez ci-dessous les diverses démarches que nous entreprenons pour le développement européen de l'EEEI.

## Allemagne

**COLOGNE** : Suite à l'adhésion de la Cour d'appel des démarches ont été entreprises avec le Président pour l'adhésion du barreau, des chambres de commerce, d'industrie, d'artisanat, d'association d'experts ...

Réunion prévue début mars 2013.

**Land de HESSE** : un rendez-vous a eu lieu en novembre dernier avec le Président des experts judiciaires de ce Land.

## Pays-Bas

**Cour Suprême** : le vice-président de la Cour d'appel d'ARHNEM et Président du NRGD doit organiser une réunion avec le Président aux Pays-Bas pour aborder les modalités du développement de l'EEEI dans le pays.

## Espagne

**Barreaux**, de nombreuses démarches ont été entreprises auprès de nos adhérents espagnols pour demander de l'aide pour contacter 5 barreaux espagnols importants regroupés dans une même association : MADRID, VALENCE, MALAGA, MURCIA ...

**Tribunal Supérieur de Catalogne** : nous avons contacté le Président en juin par mail qui nous a confirmé qu'il donnera sa réponse rapidement.

## Italie

**Brescia, Rome et Venise** : envoi d'un courrier personnalisé puis lettre d'information traduite en italien à chaque adhérent en les sollicitant pour une réunion début 2013.

La Première présidente de BRESCIA a entrepris des démarches pour que la Cour d'appel de MILAN adhère à l'EEEI. Démarches en cours.

## France

**DOUAI CA**, rencontre avec la première présidente.

## Organisation équipe

Il faut renforcer l'équipe qui a en charge l'élargissement. L'objectif est d'avoir plus de 100 membres institutionnels en fin 2014.

## 6. Le site Web

### Politique de traduction

Le site se veut multilingue et multi-pays. Son interface est développée dans les 5 langues, parmi les plus utilisées dans la Communauté européenne que sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien.

Nos moyens, limités par nature, ne nous permettent toutefois pas de faire traduire dans l'ensemble de ces 5 langues la totalité du contenu déjà présent sur le site.

Cette constatation, purement économique, nous a amené à opérer des choix :

- prioriser la langue anglaise, largement comprise voire utilisée dans l'ensemble de la communauté européenne, en nous efforçant de faire traduire la totalité des articles déjà présents sur le site ;
- mettre en ligne systématiquement l'ensemble des articles en anglais et en français ;
- faire appel pour les autres langues à toutes les bonnes volontés bénévoles des personnes et institutions qui souhaiteraient développer les traductions d'articles existants vers leur langue.

### Enrichissement du contenu

Le site Web de l'Institut est sa vitrine et son moyen de communication privilégié avec ses membres. Il est essentiel que son contenu présente de façon la plus pertinente possible l'organisation et les pratiques de l'expertise judiciaire dans les pays de l'Union Européenne.

C'est pourquoi nous proposons à chacun des membres institutionnels de nous adresser une présentation de son institution, dans la langue de son pays, ainsi qu'en anglais et/ou en français. Cette présentation viendra enrichir les pages décrivant l'activité de chaque pays.



De même, nous relaierons, de même, sur le site l'annonce des événements susceptibles d'intéresser la communauté de l'expertise, tels que congrès, formations, évolutions des procédures, jurisprudences nationales ou internationales ainsi que de tout article ou ouvrage dont la publication nous sera signalée...

Nous comptons sur vous tous pour nous faire part de ces informations, qui peuvent nous être transmises sous forme de document, courriel ou d'un simple lien vers un site web diffusant une information intéressante. Votre participation est essentielle et nous vous en remercions d'avance.

## **7. Presse - un numéro Européen de « La Revue Experts ».**

La Revue Experts et l'EEEI ont décidé d'initier ensemble un projet pour l'étude préalable, la conception, la réalisation et la diffusion d'une première édition Européenne « test » de la Revue.

Cette édition constituée d'articles de personnalités européennes de diverses origines : magistrats, experts, avocats, universitaires, industriels, assureurs ..., serait bilingue (français et anglais),

Une réunion de lancement a eu lieu le 7/01/13.

Les objectifs majeurs de cette édition internationale européenne, sont :

- de constituer un outil de communication européenne vers les magistrats, les avocats, les experts et les institutions et les entités concernées par l'expertise (assureurs, grands groupes, spécialistes de droit pénal, spécialistes de droit civil, universitaires) et les politiques ;
- d'accélérer la réalisation d'un fonds documentaire européen (par exemple traduire et mettre à disposition de toute l'Europe la jurisprudence sur l'expertise) ;
- de fédérer les réflexions de toutes origines en Europe sur l'harmonisation des procédures expertales.

Le délai estimé à ce jour du projet est de 18 mois (parution printemps 2014).

Sa première étape recouvre une étude de faisabilité avec une décision « GO/ NO GO » prévue au terme des quatre premiers mois.

Des équipes seront constituées par la Revue Experts et l'EEEI pour prendre en charge ce projet.

Coté EEEI, Robert PAILLOT a accepté de piloter l'équipe qui doit être constituée rapidement.

*Si vous souhaitez contribuer à ce nouveau challenge, n'hésitez pas à nous le faire savoir.*



## 8. Recherche de contributions - Jean-Raymond LEMAIRE et Philippe JACQUEMIN

Quelle que soit la pertinence de la réorganisation en cours (statuts, règlement intérieur et gouvernance) rien ne sera possible sans de nouvelles « bonnes volontés ».

Chacun a bien conscience que l'Institut, depuis sa création en 2005, repose intégralement sur un groupe de contributeurs limité et quasi inchangé.

Le projet EUREXPERTISE a fédéré, en sus, une équipe spécifique extraordinairement motivée qui a fait son succès. Il convient d'en remercier de nouveau ici chacun de ses membres.

Cependant, le terme de ce premier projet d'envergure comme les résultats remarquables obtenus, ont provoqué tout naturellement une démobilisation générale.

Le bureau de l'Institut comptait sur le projet ECCE pour « reconstituer les

troupes » et motiver de nouvelles contributions.

Même si ce projet est, de fait, différé à l'obtention de son financement, l'Institut ne doit pas relâcher ses efforts.

Les multiples tâches quotidiennes d'animation, de communication et de prospection notamment mais aussi la recherche des financements sans lesquels la pérennité de l'institut ne pourra être garantie, requièrent des ressources qui ne sont pas couvertes aujourd'hui.

Enfin, l'internationalisation des contributions bénévoles est impérative.

C'est la raison pour laquelle nous remercions tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre de se manifester en précisant le ou les domaines sur lesquels ils aimeraient s'impliquer.

D'avance, nous les en remercions.

*L'équipe EEEI*

## Tableau de bord des fréquentations du site internet

[www.experts-institute.eu](http://www.experts-institute.eu)

Les éléments chiffrés présentés ici sont extraits des statistiques produites par Google Analytics.

Nous avons installé dès la conception initiale du site les sondes qui permettent de tirer des analyses globales ou très fines du comportement de nos visiteurs sur notre site.

Afin de pouvoir faire des comparaisons nous ne publions les chiffres que mensuellement.

L'outil est structuré pour éliminer les visites des moteurs de recherche qui scrutent en permanence les sites.

	oct-12		nov-12		déc-12	
<b>Visiteurs</b>						
Nombre de visites	804		700		636	
Nbr de nouvelles visites	679		592		469	
Temps moyen d'une visite	1min07		2min32		1min09	
Taux de rebond	79%		74%		79%	
<b>Origines des pays visiteurs, seuls les top3 du mois sont listés (pays / nombre)</b>						
Top 1	France	481	France	375	France	363
Top 2	Côte d'Ivoire	78	Côte d'Ivoire	63	Belgique	50
Top 3	Belgique	36	Bénin	40	Luxembourg	47
<b>Pages visitées</b>						
Nbr de pages vues	1693		1625		1364	
Nbr de pages vues par visites	2,11		2,32		2,14	
Page Top1	Page d'accueil français	151	Page d'accueil français	176	Page d'accueil français	120
Page Top2	Annuaire	115	L'expertise judiciaire civile en France	84	L'expertise judiciaire civile en France	89
Page Top 3	L'expertise judiciaire civile en France	77	Annuaire	81	Expertise psychiatrique	65
Page Top 4	Expertise psychiatrique	65	Expertise psychiatrique	52	Annuaire	63